



GROS PLAN SUR L'UNION DES FÉDÉRATIONS MUSICALES DE HAUTE-SAVOIE

EXPLORATION | PAR CAMILLE MATET

Déclarée officiellement le 26 octobre 1957 sur les registres préfectoraux, l'Union des Fédérations Musicales de Haute-Savoie regroupe la Fédération des Musiques du Faucigny née en 1836, la Fédération Musicale du Chablais née en 1938, la Fédération Musicale du Genevois née en 1954 et la Fédération des Batteries-Fanfars de Haute-Savoie née en 1973.

1 Concert du stage du Mont-Blanc 2017

ENTRETIEN AVEC **MARIO ANTONIAZZI**, PRÉSIDENT DE L'UFM 74

Pouvez-vous nous présenter l'UFM 74 ?

MARIO ANTONIAZZI Si, comme ses 4 composantes, elle a pour objet d'encourager et de défendre l'art musical sous toutes ses formes, de favoriser le développement de la pratique musicale amateur et de soutenir l'action des sociétés musicales de Haute-Savoie, elle se doit surtout de coordonner et d'organiser les activités communes des 4 fédérations musicales du département (enseignement, formation, festival, examens, stages et autres manifestations communes). Elle se doit également d'être l'interlocuteur privilégié et le représentant officiel de ses adhérents auprès du Conseil Départemental de Haute-Savoie, de la Fédération Musicale Rhône-Alpes et de la CMF.

La présidence est confiée alternativement et par période de 3 années à chacun des 4 présidents des fédérations qui la composent. C'est actuellement moi qui la préside.

Que pouvez-vous nous dire de la pratique musicale dans votre région ?

M. A. L'UFM 74 regroupe à ce jour 103 sociétés musicales et écoles de musique.

Chaque année sont organisés :

- un stage départemental et master-class de percussion et tambour
- trois stages d'orchestre d'harmonie de niveau fin 1^{er} cycle en avril
- un stage de niveau fin 2^e cycle/début 3^e cycle : le stage musical du Mont-Blanc d'orchestre à vent pendant les vacances de Toussaint (photos)
- l'organisation de concerts pour l'Orchestre à Vent du Mont-Blanc,
- les examens instrumentaux et de formation musicale fin 1^{er} cycle et fin 2^e cycle
- quatre festivals rassemblant tous les ans les sociétés musicales par fédération.



2

Quelle est l'actualité de l'UFM 74 ?

M. A. Cette année, en partenariat avec le Conseil départemental de Haute-Savoie, nous organisons le premier « Concours International de Composition de Haute Savoie » pour orchestres d'harmonie et chœurs. À ce jour, 26 compositeurs, de 10 nationalités, sont inscrits. Le premier tour des sélections a lieu fin juin 2018 et l'exécution publique des 5 œuvres retenues se déroulera au cours d'un grand concert le 1^{er} décembre dans la magnifique et prestigieuse salle de concert « La Grange au Lac d'Évian ».

Vous allez accueillir le 117^e congrès de la CMF, comment se passent les préparatifs et qu'est-ce que cela représente pour vous ?

M. A. Concernant l'organisation du congrès, nous en sommes aux derniers préparatifs et tout se déroule pour le mieux. La CMF nous témoigne de sa confiance en nous confiant l'organisation du 117^e congrès national qui se déroule à Évian. Cela prouve la vitalité de notre département et permet de mettre en valeur nos sociétés musicales. ■

Plus d'informations : SITE www.ufm74-cic.org

HARMONIE CHABLAISIENNE DE THONON ET DU LÉMAN

Il était une fois une bande de 21 compères, tous musiciens et bons vivants. Ils créent en 1902 la « Fanfare Chablaisienne » qui assure pendant de nombreuses années l'organisation de soirées musicales et théâtrales. Les guerres de 1914 et 1939 mettent un terme au développement de la fanfare.

Afin de conserver une certaine activité musicale à Thonon, les 2 harmonies de la ville sont regroupées pour assurer les services officiels. Joseph Lanovaz devient officiellement directeur titulaire de l'harmonie en 1956 et lui apporte un nouveau souffle. Le directeur, conscient que la qualité musicale passe par une solide formation, crée en 1957, une école de musique. Dès lors, l'harmonie ne cesse de progresser.

Elle se fait remarquer en 1981 au concours mondial de Kerkrade où elle obtient 2 médailles d'argent en concert et défilé et se classe en tête des musiques françaises engagées. Ensuite elle confirmera son classement aux concours nationaux en 1985, 1988 et 1991. L'ouverture d'esprit de la société lui fait s'essayer à toutes sortes d'activités : le théâtre avec sa partici-

pation dans « l'Arlésienne », la télévision avec l'enregistrement des « Musiciens du Soir », l'enregistrement de disques... Toujours avant-gardiste, la société ressent le besoin d'établir un lien entre son école et l'harmonie et crée en 1984 la classe d'orchestre de l'école de musique. En 1994, Joseph Lanovaz transmet la baguette à son fils Claude.

En 1995, la Chablaisienne obtient un 1^{er} prix ascendant en division excellence au concours d'Oyonnax, s'affirmant ainsi comme l'un des meilleurs orchestres de la région Rhône-Alpes. L'harmonie sort des sentiers battus et tente de nouvelles expériences musicales : elle se lance dans une saga musicale, « l'Odyssée Musicale de l'Espace » puis crée l'année suivante un spectacle original sur le thème de l'Espace.

Pour son 100^e anniversaire, l'Harmonie crée le spectacle « l'Anneau », une adaptation de la symphonie Le Seigneur des Anneaux, fondue dans une mise en scène théâtrale et chorégraphique. Ce spectacle connaît un succès retentissant : les deux représentations sont données à guichets fermés !

En janvier 2015, sur décision de la mairie de Thonon, les deux harmonies de la ville fusionnent. Le nouvel orchestre prend le nom « d'Harmonie Chablaisienne de Thonon et du Léman ». En 2016, l'harmonie est sollicitée par la Compagnie du Graal, troupe de théâtre composée d'élèves des lycées de Thonon, pour participer musicalement à son nouveau spectacle son, lumière, chorégraphie et théâtre : Perceval, pour 3 représentations qui seront données à guichets fermés au Théâtre Maurice Novarina de Thonon, pendant un week-end du mois de mai. En juin 2017, l'Harmonie Chablaisienne de Thonon et du Léman a organisé à Thonon le « 70^e festival des musiques du Chablais » et ainsi accueilli 24 sociétés issues de la Fédération des Musiques du Chablais et de la Fédération des Batterie-Fanfare, soit environ 2 000 musiciens qui ont défilé dans les rues de la ville et se sont produits lors de concerts en plein air et au Théâtre Maurice Novarina devant un jury.

En 2018, l'harmonie a été sélectionnée pour participer au concours international d'orchestres d'harmonie « le Flicorno d'Oro » à Riva del Garda en Italie. Pour 2019, elle a déjà accepté la proposition de la Compagnie du Graal de participer à son nouveau spectacle : « Vidocq espion de l'Empereur ». En plus de la dizaine de concerts et spectacles donnés tout au long de l'année, l'harmonie participe à une dizaine de cérémonies patriotiques par an à la demande de la ville de Thonon. ■

YVAN MILANI, PRÉSIDENT

Plus d'informations : SITE www.harmoniechablaisienne.com

2 L'Harmonie Chablaisienne de Thonon et du Léman en concert lors du concours international d'orchestres d'harmonie « Le Flicorno d'Oro » en Italie



3



4

L'ENSEMBLE DE CUIVRES NATURELS DE HAUTE-SAVOIE

Avec le soutien du Conseil Départemental, la Fédération des Batteries-Fanfaires de la Haute-Savoie organise depuis de nombreuses années différents stages de formations instrumentales, de technique, d'orchestre et propose également aux 19 sociétés adhérentes des examens individuels et un festival annuel.

En 2016, Lionel Rivière, musicien, ancien directeur des orchestres du conservatoire de Compiègne et compositeur lui-même est arrivé à la direction de l'École de Musique Intercommunale des Aravis à La Clusaz.

C'est donc avec beaucoup de plaisir que la FBF74 a demandé à Lionel de devenir son directeur technique et tout naturellement de redynamiser le stage d'automne, devenu un stage d'Orchestre.

En 2017, ce sont 45 musiciens issus de 10 sociétés qui ont participé au stage du 30 octobre au 1^{er} novembre. Le répertoire se veut volontairement éclectique, offrant une ouverture esthétique pour la plupart des stagiaires. Ainsi, cette année l'orchestre s'est associé avec un chœur pour quelques pièces, apportant une nouvelle couleur originale, attachante et très appréciée.

Les pupitres sont complets et l'orchestre est équilibré (trompettes Mib, clairons Sib, cors Mib, clairons basses Sib, trompettes basses Mib, euphoniums, tubas, percussions et fifres).

Pour le concert qu'il a donné à Évian lors du congrès, le répertoire se composait de pièces variées :

- *Petit choral deviendra grand* d'André Telman
- *Vue sur la Mont Caly* de Lionel Rivière
- *Masai Mara* de Christian Tavernier
- *Girl Talk* de Jean-Jacques Caplier
- *Au détour des Lombardes* de Lionel Rivière
- *Feel like makin'love* (arrt. de Jean-Jacques Caplier)
- *Roar* (arrt. De Jean-Jacques Caplier)

L'orchestre du stage est devenu l'Ensemble de Cuivres Naturels de Haute-Savoie. Cet ensemble de cuivres et percussions est très heureux d'être sollicité pour un concert lors de ce 117^e congrès de la Confédération Musicale de France. ■

DOMINIQUE BONDAZ, PRÉSIDENT

Plus d'informations : **SITE** www.fbf74.com/lensemble-de-cuivres-naturels-de-haute-savoie

ORCHESTRE D'HARMONIE DE SEVRIER : UN ENSEMBLE MUSICAL SUR LES BORDS DU LAC D'ANNEYCY

Première association de Sevrier dès sa création en 1906, « L'Écho de Chantemerle » est à l'origine une fanfare. Dans les années soixante-dix, le chef de l'époque, ayant la volonté de créer une Harmonie, forme des jeunes musiciens et ajoute les bois à l'ensemble. Une vingtaine d'années plus tard, l'association ouvre sa propre école de musique avec un directeur et des enseignants professionnels.

Le premier directeur et chef actuel, Michel Chiariglione, a été le moteur pour ce groupe devenu rapidement un Orchestre d'Harmonie et qui compte aujourd'hui 52 musiciens. Cette dynamique est récompensée en 1999 lorsque l'orchestre participe au concours de Sanvignes-les-Mines et accède au niveau de 1^{re} division 2^e section. En 2001, un nouveau palier est franchi à Oyonnax avec l'accès en niveau supérieur 2^e section. En 2005, le regroupement avec l'école municipale de musique de Saint-Jorioz donne vie au Centre de Pratique Musicale du Lac (CPML), structure intercommunale produisant un enseignement musical pour plus de 200 élèves des communes environnantes. Par le biais d'une convention avec l'Harmonie, les élèves peuvent accéder à une unité de validation « pratique collective » et ainsi assurer un lien intergénérationnel entre musiciens tout en garantissant la pérennité de l'orchestre.

Le lien est d'autant plus fort que le directeur du CPML est aussi chef de l'Harmonie. L'orchestre joue des pièces originales, des créations, des transcriptions de pièces classiques, des comédies musicales, des musiques de films français et internationaux, des medleys... Il cherche à échanger avec d'autres orchestres et travaille régulièrement avec des instruments traditionnels (cors des Alpes, accordéons...), des cordes et des groupes de musiques actuelles.

En 2019, l'Orchestre d'Harmonie de Sevrier a pour projet un échange avec un orchestre italien. ■

MICHEL CHIARIGLIONE, DIRECTEUR

Plus d'informations :

FB <https://fr-fr.facebook.com/harmonie.sevrier>



117^e CONGRÈS DE LA CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE 2018

REPORTAGE | PAR CAMILLE MATET

Organisé par la Fédération Musicale Rhône-Alpes (FMRA) et l'Union des Fédérations Musicales de Haute-Savoie (UFM 74), le 117^e Congrès de la CMF a eu lieu les 19, 20 et 21 avril 2018 à Évian-les-Bains. Un congrès placé sous le signe du changement puisque les élections pour désigner les futurs administrateurs de la CMF, élus pour 4 ans, s'y sont déroulées.

À la fin de ces élections, Monsieur Jean Jacques Brodbeck, Président de la CMF de 2010 à 2018, a été désigné président d'Honneur de la CMF lors du premier conseil d'administration.

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Chers amis,

Jeter un regard furtif derrière soi fait partie des réflexes naturels auxquels on n'échappe pas quand approche le terme de son mandat.

Après 13 ans au conseil d'administration de la CMF, dont 8 à la présidence et 5 comme vice-président, 21 ans à la vice-présidence et 6 à la présidence de la fédération des sociétés de musique d'Alsace, 36 ans au comité de direction du Haut Rhin dont 18 ans de présidence... il y a assez de matière pour fonder ses convictions.

Je remarquerais que sur le plan institutionnel j'ai modifié la totalité des statuts des structures que je viens de citer pour promouvoir l'accès aux responsabilités des jeunes et des femmes, ce qui aura été ma préoccupation première. Notre système repose trop souvent sur la fausse et illusoire conviction qu'il n'y aurait personne pour nous succéder... ce qui au

demeurant dispense quelques anciens de la nécessité d'organiser leur succession.

Qu'est-ce qui a le plus alimenté mon parcours, d'où viennent l'énergie et les aptitudes qui m'ont habité depuis toujours ? Le colonel Charles De Gaulle a en 1934 affirmé que « *la véritable école du commandement est la culture générale. Par elle la pensée est mise à même de s'exercer avec ordre.* ». J'ai vécu dans cette logique.

Amoureux des lettres, de la philosophie et de l'humanisme, poursuivre une idée qui nous dépasse en pleine connaissance des principes culturels et moraux de notre civilisation, voilà ma ligne de conduite; une ambition personnelle ne pouvait ni séduire ni suffire... mon dessein était collectif.

Ma conception repose sur l'absolue nécessité de préserver la confrontation entre les idées et les pulsions: « *L'homme a besoin de ce qu'il a de pire en lui s'il veut parvenir à ce qu'il a de meilleur* » Nietzsche: *Ainsi parlait Zarathoustra* VI 319. « *Les intellectuels... trouvent leur bonheur... dans le labyrinthe, dans la dureté envers soi-même et les autres, dans la tentation; leur joie c'est de se vaincre eux-mêmes* » Nietzsche: *Ainsi parlait Zarathoustra* VIII 302.

1 Les membres de bureau sortant lors du rapport moral du Président Jean Jacques Brodbeck Photo © Camille Matet

Pour le reste, le sens de la justice, celui de l'équité, le besoin d'écouter plus que de parler, auront fait le reste et il ne servirait à rien, chers amis, de revenir sur les détails de l'histoire d'un président, il est arrivé au terme de sa mission et il retourne à l'anonymat, un nouveau projet l'attend.

Nous n'allons pas aujourd'hui établir le bilan de notre action depuis huit ans, cela a été fait chaque année au congrès, tout à l'heure nos amis du bureau vous rendront compte de leurs actions et de l'évolution des affaires depuis un an.

Retenons quand même que nous nous sommes préoccupés de :

- conforter la cinquième confédération sport et culture de France
- construire une CMF dotée d'une administration compétente qui assurera la pérennité de la structure
- construire une situation institutionnelle refondée qui l'ouvre à la jeunesse et la mixité
- mettre en place un système de services aux membres sans équivalent dans le monde associatif
- assurer une présence artistique et pédagogique sur le plan national
- construire un réseau d'adhérents qui constitue un observatoire riche et précieux
- participer aux débats nationaux et internationaux sur l'évolution de notre monde culturel et associatif
- etc.

Subsistent quelques préoccupations majeures auxquelles nous n'avons pas réussi à trouver de réponses et qui rentrent dans le chantier de demain :

- le contact avec les ministères reste une grande énigme, Thierry Bourguignon vous en parlera tout à l'heure. Le pouvoir est insaisissable : entre les services, les cabinets, les

commissions culturelles de l'Assemblée Nationale ou du Sénat, nous nous promenons dans un océan de non-réponses qui révèle le mépris que l'on nous manifeste ;

- parmi mes autres préoccupations CMF MA qui ne décolle pas par manque d'administration, très vite des solutions devront être trouvées ;

- enfin le comportement irresponsable de certaines fédérations régionales, aux antipodes de l'intérêt fédéral et confédéral commun, va justifier des initiatives lourdes auxquelles j'ai attiré l'attention de mes successeurs. N'oublions pas que depuis 2014 les sociétés membres des fédérations sont aussi celles de la CMF qui a une obligation déontologique de respect des règles de démocratie en son sein puisqu'elle représente l'intérêt public. En la matière, le temps de la récréation est fini.

- etc.

Chers amis, mon rapport moral sera aujourd'hui court, d'un coup de crayon j'ai fait le tour de la situation.

Volontairement je veux donner à mon successeur toutes les chances d'un démarrage efficace sur de bons rails ; cela n'a été possible que parce que nombreux ont été mes amis et collaborateurs qui ont participé à la fête, qu'ils en soient remerciés ; il n'a pas été toujours facile de me supporter mais cela s'est toujours terminé dans la bonne humeur et sans rancune.

La postérité retiendra peut-être le nom d'un président convivial, ce serait mon plus beau cadeau.

Je vous remercie de votre attention. ■

JEAN-JACQUES BROCKBECK
PRÉSIDENT DE LA CMF



117^e CONGRÈS DE LA CMF

RÉSULTAT DES ÉLECTIONS

Forts d'une organisation basée sur l'expérience et le savoir-faire, membres du bureau, administrateurs, équipe permanente et commissions techniques travaillent ensemble afin de conduire et de proposer un programme culturel et artistique de qualité.

2 Les nouveaux membres du bureau de la CMF avec de g. à d. : Ludovic Laurent-Testoris, Catheline Lallouet, Arlette Brison, Yves Gallo, Christophe Morizot, Thierry Bourguignon, Cécile Roy et Aicha Djellel

LES MEMBRES DU BUREAU DE LA CMF

Christophe Morizot, Président	Yves Gallo, Secrétaire général
Thierry Bourguignon, 1 ^{er} Vice Président	Aicha Djellel, Secrétaire général adjointe
Ludovic Laurent-Testoris, Vice Président	Cécile Roy, Trésorière
Arlette Brison, Vice Présidente	Catheline Lallouet, Trésorière générale adjointe



3

LES ADMINISTRATEURS DE LA CMF ÉLUS AU COLLÈGE DES RÉGIONS

Titulaires	Région administrative	Nb. de voix	Suppléants
M. Robert Combaz	Auvergne Rhône-Alpes	27	M. Yves Fedy
M. Christophe Morizot	Bourgogne-Franche-Comté	28	M. Xavier Scheid
M. Philippe Beccuau	Centre Val de Loire	28	M. Pierre Soufflet
M. Pierre Deiana	Corse	28	M ^{me} Joséphine-Antoinette Ulysse-Andarelli
M ^{me} Jeannine Spenlé	Grand Est	18	M. Roland Meisterlin
M. Robert Gomila	Hauts de France	26	M. David Bulcourt
M. Alain Chatonnier	Ile-de-France	28	M. Didier Fromonteil
M. Philippe Rio	Normandie	25	M. Luc Paubert
M. Thierry Bourguignon	Nouvelle Aquitaine	28	M. Stéphane Charles
M. André Claveria	Occitanie	28	M. Jean-Claude Bourdil
M ^{me} Josèphe Guidat	Outre-Mer	28	M. Patrice Brisson
M. Didier Raynal	PACA	28	M. Yves Douste
M. Jean-François Bart	Pays de la Loire	27	M. Daniel Bart

3 Les membres présents lors du congrès de la CMF
 Photo © CMF

LES ADMINISTRATEURS DE LA CMF ÉLUS AU COLLÈGE DES ADHÉRENTS

Titulaires	Nb. de voix	Suppléants	Nb. de voix
M. Ludovic Laurent-Testoris	83	M. Patrick Pontier	52
M. Yves Gallo	80	M. François Humbert	43
M ^{me} Aïcha Djellal	79	M. Bernard Albaynac	38
M. Pierre-Marie Budelot	77	M ^{me} Marie-Noëlle Chatonnier	38
M. Damien Bonnin	76	M. Didier Le Roux	38
M. Hervé Brisse	76	M. Maurice Llorca	36
M. Eric Tavron	76	M. Guillaume Thévenot	27
M ^{me} Arlette Brison	75	M. Pascal Piedefer	26
M ^{me} Nadine Duval	75	M ^{me} Patricia Arnaud	25
M. Didier Chadailat	71	M. Georges Perreau	25
M. Dominique Jouglà	71	M. Raphaël Schellenberger	24
M. Renaud Lacas	71	M. René Suarez	22
M ^{me} Catheline Lallouet	69	M. Gérard Guilbert	17
M ^{me} Cécile Roy	68	M. Gaël Bertin	16
M. Camille Charles	66	M. Michel Corbin	16
M. Gilles Lutmann	62	M. Jean-Claude Fondriest	14
M. Bruno Cherrier	59	M. Jean-Michel Jacquemin	12
M. Christophe Perault	54	M. Louis-Henri Keates-Auger	11



4

5

117^e CONGRÈS DE LA CMF

UN CONGRÈS EN MUSIQUE

Tout au long de ce congrès, la musique a été à l'honneur grâce à la prestation des différents orchestres de la région.

VENDREDI 20 AVRIL, les congressistes ont pu assister en première partie au concert de «l'Ensemble de Cuivres Naturels de Haute-Savoie» dirigé par Lionel Rivière (voir le zoom p.4) suivi en deuxième partie du «Chœur du Brevon», dirigé par Yannick Trabichet.

«Le Brevon, est une rivière qui prend sa source au pied du Roc d'Enfer à 1450 m d'altitude et qui a donné son nom à la vallée du Haut-Chablais ainsi qu'à la chorale créée en 2004 et présidée depuis cette date par Gérard Lefebvre.

C'est aujourd'hui un groupe d'une cinquantaine de choristes, dirigé par Yannick Trabichet, secondée par Frédérique Monnet, qui répète une fois par semaine à Bellevaux ou à Vailly. Le chœur, membre de la Confédération Musicale de France depuis 2006, a fait le choix d'un répertoire éclectique où se côtoient airs traditionnels, folkloriques, variétés françaises, negro-spirituals, mais aussi des pièces empruntées à la musique classique, religieuse et profane, pour répondre au goût des choristes bien sûr, mais aussi à celui des publics variés devant lesquels se produit notre chorale.

A cappella ou accompagnés par divers instruments, nous apprécions la collaboration avec d'autres chœurs ou d'autres formations musicales, à travers des concerts dans le Chablais et au-delà. Nous sommes très attachés à la diversité des projets et la vie de notre chœur repose sur cette dynamique. C'est dans cet esprit que nous avons mis en scène des concerts-spectacles, organisé deux festivals de chorales, proposé des stages avec des professionnels du chant, contribué à la réussite du projet «Opéra en Chablais» avec deux concerts à la Grange au Lac en 2014.

Le Chœur du Brevon est ouvert à tous, il n'y a pas d'audition d'entrée, il faut simplement aimer le chant choral, avoir de la bonne humeur à partager et un peu de temps à lui consacrer.

SAMEDI 21 AVRIL, «l'Harmonie municipale d'Évian» dirigée par Damien Depraz s'est produite sur scène, rejointe ensuite par «l'Orchestre à Vents du Mont-Blanc» dirigé par Yann Kerninon.

«L'Harmonie municipale d'Évian» a été créée en 1875. L'association compte aujourd'hui 50 adhérents qui partagent une seule et même passion : la musique.

Grâce à sa diversité instrumentale, l'Harmonie a de quoi offrir au public un répertoire musical très varié. Elle est composée, en partie d'élèves issus de l'école de musique d'Évian, mais aussi de musiciens amateurs et professionnels cherchant à jouer tout en se faisant plaisir avec un programme musical éclectique et adapté au niveau de l'orchestre.

«L'Orchestre à Vents du Mont-Blanc» dirigé par Yann Kerninon est un ensemble composé d'instruments à vent et à percussion. Il est en quelque sorte «l'ambassadeur» de l'Union des Fédérations Musicales de Haute-Savoie (Faucigny, Chablais & Genevois), car il est représentatif du travail de formation effectué par cette instance départementale avec le soutien financier du Conseil Général de Haute-Savoie.

En effet, plus de soixante-dix jeunes âgés de 14 à 20 ans participent à cette formation. Ils représentent quelques 27 sociétés musicales du département parmi les 101 associations musicales que fédère l'U.F.M. 74. Ils sont encadrés par 16 professeurs et moniteurs qui participent aussi à l'orchestre.

Les concerts de l'Orchestre sont l'aboutissement d'un travail qui s'effectue, sous forme d'un stage assez intensif qui a lieu chaque année au mois d'août depuis trente ans.

L'orchestre a la possibilité de se produire plusieurs fois dans l'année et se renouvelle à peu près par tiers lors de chaque stage annuel, ce qui donne la possibilité à chaque stagiaire de se former pendant 3 années consécutives et de devenir un musicien d'orchestre et un sociétaire efficace au sein de sa propre association musicale d'origine.

Outil de formation et de promotion, il permet assez régulièrement de révéler de jeunes talents dont certains accomplissent de brillantes carrières professionnelles. Quelques professeurs qui encadrent l'orchestre en sont issus.

Un programme riche et varié qui permet de faire connaître au grand public la diversité de genres qu'un orchestre d'harmonie peut interpréter, transcriptions classiques, musique de film, musique originale pour harmonie, musiques traditionnelles, jazz, etc. ■

4 Le Chœur du Brevon en concert lors du 117^e congrès de la CMF
5 L'Orchestre à Vent du Mont-Blanc en concert lors du 117^e congrès de la CMF
Photos © Camille Matet